

Eugène Devéria (Paris, 1808 - Pau, 1865)

«Les adieux de Calvin aux Syndics et aux Seigneurs de Genève»

Huile sur toile, vers 1850.
H.80 x L.102 cm.
Noyon, musée Jean Calvin.
Dépôt de la Société de
l'Histoire du Protestantisme Français¹



Cliché Garrigou

L'artiste

Avec sa "Naissance d'Henri IV" (musée du Louvre), exposé au Salon de 1827, Eugène Devéria, apparut comme l'un des peintres les plus doués de la jeune génération romantique. Dans les années 1820-1830, les sujets tirés de l'histoire médiévale ou de la Renaissance étaient à la mode et la liberté avec laquelle les peintres modernes les traitaient était séduisante. La critique tint cependant rigueur à Devéria de son succès et le négligea dès les années 1840. Sa peinture n'était alors peut-être plus aussi inspirée qu'à ses débuts. L'artiste cessa d'exposer au Salon de 1850 à 1860 mais continua à produire des œuvres d'excellente facture. Devéria se serait converti au protestantisme au cours d'un séjour dans le Béarn et se retira à Pau, ville natale de Henri IV, héros de la peinture des années 1820-1830.

L'oeuvre

La peinture d'Eugène Devéria illustre un épisode de la vie de Jean Calvin (Noyon, 10 juillet 1509 - Genève, 27 mai 1564) dont la source se trouve dans le récit de la vie du réformateur, rédigé dès 1564 par son disciple Théodore de Bèze² :

Il avertit Messieurs les quatre Syndics et tout le petit Conseil qu'on appelle ordinaire qu'il désirait fort de leur parler encore une fois en leur Conseil, et qu'à cette fin il s'y ferait porter le jeudi suivant, qui était le 27 avril pour les voir là tous ensemble. Les bons Seigneurs firent répondre qu'à cause de sa maladie, ils le priaient bien fort de ne pas prendre



Cliché musées de Noyon.
Lithographie d'après le tableau de
Joseph Hornung.
Collection musée Jean Calvin.

cette peine, mais qu'eux mêmes tous ensemble iraient le voir. Ce qu'ils firent aussi le jeudi matin, allant selon leur ordre accoutumé jusqu'à son logis. Ils entrèrent dans sa chambre et s'assirent après l'avoir salué. En premier lieu, ils les remercia de la peine qu'ils avaient prise de se transporter vers lui, bien que son désir était de se faire porter en leur maison de ville. Puis il leur déclara qu'il avait toujours désiré leur parler encore une fois (...). Finalement il leur fit des avertissements encore plus particuliers, disant qu'il avait connu à peu près toutes leurs moeurs et façon de faire, et qu'il savait qu'ils avaient besoin d'être exhortés.

C'est en 1849, à l'occasion d'un voyage en Ecosse, que Devéria eut l'idée de traiter ce sujet³. Le tableau est fidèle au récit de Théodore de Bèze. La scène se déroule dans la chambre de Calvin. Les quatre syndics, élus chaque année pour administrer la République de Genève, sont reconnaissables à leur bâton argenté ou à leur col en fraise ; les autres personnages sont membres du conseil ordinaire de Genève⁴. Comme c'est fréquemment le cas dans la peinture d'histoire au XIX^e siècle, le choix d'un tel sujet a des motivations idéologiques : le pouvoir civil rend hommage à l'autorité morale et intellectuelle.

Devéria s'est manifestement inspiré du tableau peint sur le même sujet par le genevois Joseph Hornung (1792 - 1870) en 1829⁵, qui fut diffusé par la lithographie. Il emprunte plusieurs motifs à ce dernier : la Bible et le vieux syndic assis au premier plan, la bibliothèque dans le fond, ou encore le dessin des bâtons des syndics. Le cadrage serré de la scène apparaît déjà chez Hornung.

Devéria organise cependant la composition d'une manière beaucoup plus élégante. Il abandonne la maladroite présentation de Calvin de trois-quarts en raccourci et ménage d'efficaces repoussoirs⁶ au premier plan : le vieux syndic à gauche et le jeune homme dont la nuque et la main sur la table sont peintes avec beaucoup de maîtrise. La pâleur du visage de Calvin, la blancheur de linceul de ses vête-

ments et des draps sont rehaussés par le rouge de la nappe et le noir très profond des costumes des conseillers.

La diversité des attitudes des conseillers, tendus dans l'écoute des ultimes paroles du réformateur, procure de l'intérêt à cette dense réunion de personnages vêtus de façon uniforme. La qualité de l'expression du conseiller accoudé au dossier du fauteuil à gauche est particulièrement remarquable.

Les relations du réformateur à l'assemblée sont analysées avec subtilité. L'exhortation de Calvin aux conseillers ne semble pas solennelle mais familière, ce que traduit, au centre de la composition, le beau geste de Calvin prenant la main du syndic.

La nature de son discours nous est suggérée par la main dirigée vers la Bible. Théodore de Bèze nous apprend en effet que Calvin invita les conseillers à s'en remettre à Dieu pour tout ce qui concernait le gouvernement, ajoutant pour la fin ces mots : "or je prie ce bon Dieu, qu'il vous conduise et gouverne toujours, et augmente ses grâces sur vous..."

¹ Le tableau est présenté à l'exposition Les années romantiques. La peinture française de 1815 à 1850 qui se déroulera successivement au Musée des Beaux-Arts de Nantes (6 décembre 1995 - 17 mars 1996), aux Galeries nationales du Grand Palais à Paris (16 avril - 15 juillet 1996), puis au Palazzo Gotico de Piacenza en Italie (6 septembre - 17 novembre 1996)

² D'après Théodore de Bèze, L'histoire de la vie et de la mort de feu Mr Jean Calvin, édition de Pierre Chouet, Genève, 1657.

³ Note de son Journal, datée du 31 décembre 1849. Devéria ne fait plus allusion à ce sujet par la suite.

⁴ Ce conseil se composait en fait de 16 membres. Les affaires civiles de Genève étaient également régies par le des Soixante et le Conseil des Deux Cents. La scène représentée est clairement identifiée : il ne s'agit ni des adieux de Calvin aux pasteurs de Genève qui se déroula le 29 avril 1564 ni de la mort de Calvin le 27 mai 1564.

⁵ Conservé à la Bibliothèque publique et Universitaire de Genève. Joseph Hornung, influencé par les peintres romantiques français, se fit une spécialité des sujets d'histoire de la Réforme au XVIII^e siècle.

⁶ On appelle ainsi les éléments du premier plan d'une représentation - objets ou personnages - dont la fonction est de «repousser» l'attention du spectateur vers le motif principal.